



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
État de Vaud

Renaturation

Avec le nouveau visage de la Thièle, la plaine de l'Orbe est mieux parée face aux crues

L'entreprise de correction fluviale de la Thièle est en passe d'être bouclée, mettant le sceau final à l'un des chantiers emblématiques de renaturation de cours d'eau dans le canton de Vaud. Le tronçon de 1,8 km, qui a été revitalisé en périphérie d'Yverdon, renforce la protection contre les crues tout en redonnant une place de choix à la nature. Cette réalisation est un exemple à échelle réduite des aménagements envisagés pour la troisième correction du Rhône.

Le Conseil d'Etat signera en septembre la fin officielle de l'entreprise de correction fluviale de la Thièle. Ces travaux d'aménagement, réalisés sur une partie du cours d'eau en amont d'Yverdon, correspondent à l'une des mesures prioritaires du plan de gestion intégrée de la plaine de l'Orbe. Cette plaine est particulièrement vulnérable aux risques d'inondations, du fait de ses sols tourbeux qui entraînent son affaissement. Les différents aspects de l'utilisation de la Thièle ont été pris en compte pour concilier les objectifs de renaturation, la protection contre les crues, les besoins de l'agriculture ainsi que la dimension de loisirs.

« A ce titre, le grand projet mené sur la Thièle représente un des plus beaux exemples de la mise en œuvre de la gestion intégrée des eaux, ou comment on peut concilier au mieux les différents usages d'un cours d'eau alors que la pression sur les ressources d'eau se fait croissante », souligne Vassilis Venizelos, chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES).

Aujourd'hui, la transformation du cours d'eau est facilement observable. Sur près de 2 km, la Thièle cesse de suivre le tracé rectiligne qu'on lui connaît depuis des décennies. Son lit s'étale désormais sur une largeur de 30 à 40 mètres et des bras secondaires, des îlots et des épis lui donnent une dynamique plus naturelle.

Nouveau gabarit pour la rivière

Au total, 7 km de digues ont été réhabilitées. Afin d'empêcher l'eau de s'infiltrer ou de se déverser par-dessus ces digues, elles ont été renforcées par des palplanches pour

assurer leur étanchéité et réhaussées de 50 à 90 cm. Une nouvelle digue a été créée sur la rive gauche pour permettre d'élargir le lit. Ce nouveau gabarit pourra mieux contenir les eaux en cas de crues et ainsi éviter les inondations de la plaine.

En même temps, les conditions sont désormais propices à l'épanouissement de la flore et de la faune, tant aquatique que terrestre. Les nombreux buissons et arbustes offrent des habitats que les poissons, reptiles, oiseaux et insectes commencent à s'approprier, laissant entrevoir comment la nature reprend peu à peu ses droits. La population, elle-même, peut jouir d'un espace de détente de grande qualité le long des digues.

Bien que l'élargissement du lit majeur ait entraîné une réduction des surfaces agricoles bordant le cours d'eau, cette perte de surface a été compensée en partie par d'autres mesures. Les 50.000 m³ de terre excavée durant les travaux ont été en effet revalorisés sur ces mêmes parcelles, améliorant par la même leur potentiel agronomique. Des possibilités de drainage et d'irrigation ont également été installées.

Rhône 3 en miniature

Ce projet, qui a coûté 18,6 millions de francs - financés à 75% par la Confédération, 20% par le Canton de Vaud, et 5% par la ville d'Yverdon, est emblématique des travaux de renaturation menés dans le canton. Avec sa concrétisation, le Canton dispose désormais d'une version en modèle réduit des aménagements envisagés pour la troisième correction du Rhône.

En effet, le projet du Rhône est appelé à intégrer et coordonner l'élargissement du lit du fleuve, des emprises foncières, notamment sur des terrains agricoles, la réfection et le déplacement des digues, des mesures en faveur de la biodiversité ainsi que des zones d'accès pour les promeneurs et autres usagers.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 28 août 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat

DJES, Stéphanie André, cheffe de division Ressources en eau et économie hydraulique,

Direction générale de l'environnement (DGE)

LIEN(S)

[Vidéo expliquant les aménagements réalisés](#)

[Fiches d'information](#)